

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	160 (2016)
<b>Artikel:</b>	Le Mont Sainte-Marie et le Val Saint-Esprit de Gosnay : histoire d'un voisinage monastique
<b>Autor:</b>	Byledbal, Anthony / Jérôme, Thomas
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835654">https://doi.org/10.5169/seals-835654</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mont Sainte-Marie et le Val Saint-Esprit de Gosnay: histoire d'un voisinage monastique

« *Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie* »  
Blaise Pascal

La problématique de ce colloque repose sur deux termes. S'il est aisément pour des spécialistes de définir le terme de « cartusien », il est plus ardu de définir le terme d'espace. Ce terme est avant tout une notion physique, derrière laquelle se dissimule une étendue abstraite ou non. L'espace est un lieu plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose. Les limites un peu floues de cette définition posent le problème de la représentation d'un espace sur le terrain. La problématique de l'espace dans le monde cartusien permet alors d'établir un panorama aussi large que varié des situations de chaque fondation monastique et du rapport de celle-ci avec son environnement physique.

Le village de Gosnay accueille sur son territoire deux chartreuses. La première, le Val Saint-Esprit est une chartreuse d'hommes. La seconde, le Mont Sainte-Marie, est une communauté de moniales chartreuses.

En ce qui concerne les chartreuses de Gosnay, la question de l'« espace » peut être abordée sous trois aspects. Tous d'abord les chartreuses en tant qu'« espace » monastique, autrement dit le monastère lui-même. Ensuite les propriétés foncières des chartreuses, en dehors des bâtiments conventuels. Enfin les relations entre les habitants de l'espace et les fils et les filles de saint Bruno.

Ces trois composantes sont d'autant plus intéressantes à étudier à Gosnay, petit village du Pas-de-Calais d'à peine 3,5 km<sup>2</sup>. Au cœur de l'ancien comté d'Artois, situé entre les villes de Béthune et La Bussière, le village de Gosnay abrite deux chartreuses, cas unique en milieu rural. La présence de ces deux monastères distants de quelques centaines de mètres, révèle le caractère exceptionnel de ce bourg de quelques âmes. C'est grâce à un personnage à la vie très riche, Thierry d'Hierécon, que le village de Gosnay va connaître un développement exceptionnel.

## *Gosnay, un village, deux chartreuses*

Natif de la ville d'Hérisson dans l'Allier, Thierry tire de ses nombreuses possessions foncières une fortune qui lui permettra par la suite de côtoyer les plus hauts personnages du royaume. Thierry profite de sa richesse pour acquérir la seigneurie de Gosnay tout au début du

XIV<sup>e</sup> siècle. Il réalise, dans ce village de quelques âmes, un projet architectural impressionnant. Il commence par construire un pont enjambant la Lawe en 1308, puis décide de fortifier le château fort qui se trouve à l'entrée du bourg. Malheureusement, les troubles politiques en Artois, opposant Mahaut à son neveu Robert III, poussent Thierry à s'exiler à Avignon en 1316. Ce bannissement de quelques années lui sera profitable. En effet, il se lie d'amitié avec le pape Jean XXII. Il tirera de cette rencontre fortuite des priviléges à son retour dans sa seigneurie.

Trois années après avoir quitté l'Artois, maître Thierry rentre triomphalement dans ses terres de Gosnay. Il ré-entreprend ses projets architecturaux. Moins d'un an après son retour, il engage des travaux en face du château fort: il décide de construire une chartreuse d'hommes ainsi qu'un hôpital pour « les femmes en couches, les pauvres malades et infirmes de Gosnay, Hesdigneul et Foucquieres ». Il s'entoure alors de Thomas Harouet, architecte protégé de la comtesse d'Artois, pour bâtir la chartreuse. L'ensemble est inauguré en 1324 par l'évêque d'Arras Pierre de Chappes<sup>1</sup>. Thierry ne sait pas encore qu'il lui succédera en 1328. Bien qu'étant construit en même temps et étant mitoyen, l'hôpital et la chartreuse forment deux réalités bien distinctes: la chartreuse prend le nom de Val Saint-Esprit tandis que l'hôpital est dédié à saint Jean l'Évangéliste. D'ailleurs, la volonté de Thierry était de construire un hôpital afin de décharger les chartreux du soin des malades pour qu'ils se consacrent pleinement à leur vocation cartusienne. Les moines du Val Saint-Esprit n'occupent donc à cette époque que quelques arpents de terres à l'entrée du village dans un « quartier » à l'écart de la population regroupant le château fort, l'hôpital et la chartreuse du Val Saint-Esprit.

Au fil des siècles, les moines vont étendre leurs possessions dans le village de Gosnay. Tout d'abord, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ils rachètent les ruines du château fort, en face de la chartreuse<sup>2</sup>. La cause évoquée est que durant les guerres, les ruines du château servent de refuge à des « vagabonds » qui par leur comportement portent préjudice aux chartreux. L'espace occupé par l'ancien château fort devient la propriété des moines, qui se servent des pierres pour la construction à la fois de leur



*Vue aérienne du village de Gosnay. En rouge au nord-ouest la chartreuse du Mont Sainte-Marie. En vert au sud-est la chartreuse du Val Saint-Esprit.*



*Ancien porche d'entrée de l'hôpital de Gosnay racheté en 1699 par les chartreux du Val Saint-Esprit. Vue depuis la cour.*  
Photo : Roger Potier.

cloître et d'une tour pour l'église du village<sup>3</sup>.

Après la Guerre de Trente Ans, les chartreux décident de racheter l'hôpital Saint-Jean. L'hôpital avait été déserté en 1573: un édit proclamait l'union de l'hôpital de Gosnay à celui de Béthune. Les chartreux récupèrent donc les bâtiments de l'ancien hôpital en 1699, et y construisent une chapelle. Le porche de l'ancien hôpital constitue désormais l'entrée principale de la chartreuse. De nos jours, le porche porte encore sur son cintre la date de 1699.

La gestion du patrimoine de Thierry lui garantit une grande prospérité. Ses terres sont parmi les plus fertiles du royaume<sup>4</sup>. Ses relations avec la famille royale lui assurent une sérénité dans la gestion de son domaine. Il profite de ses amitiés pour accéder à l'épiscopat arragois en 1328. La même année, il monte le projet de

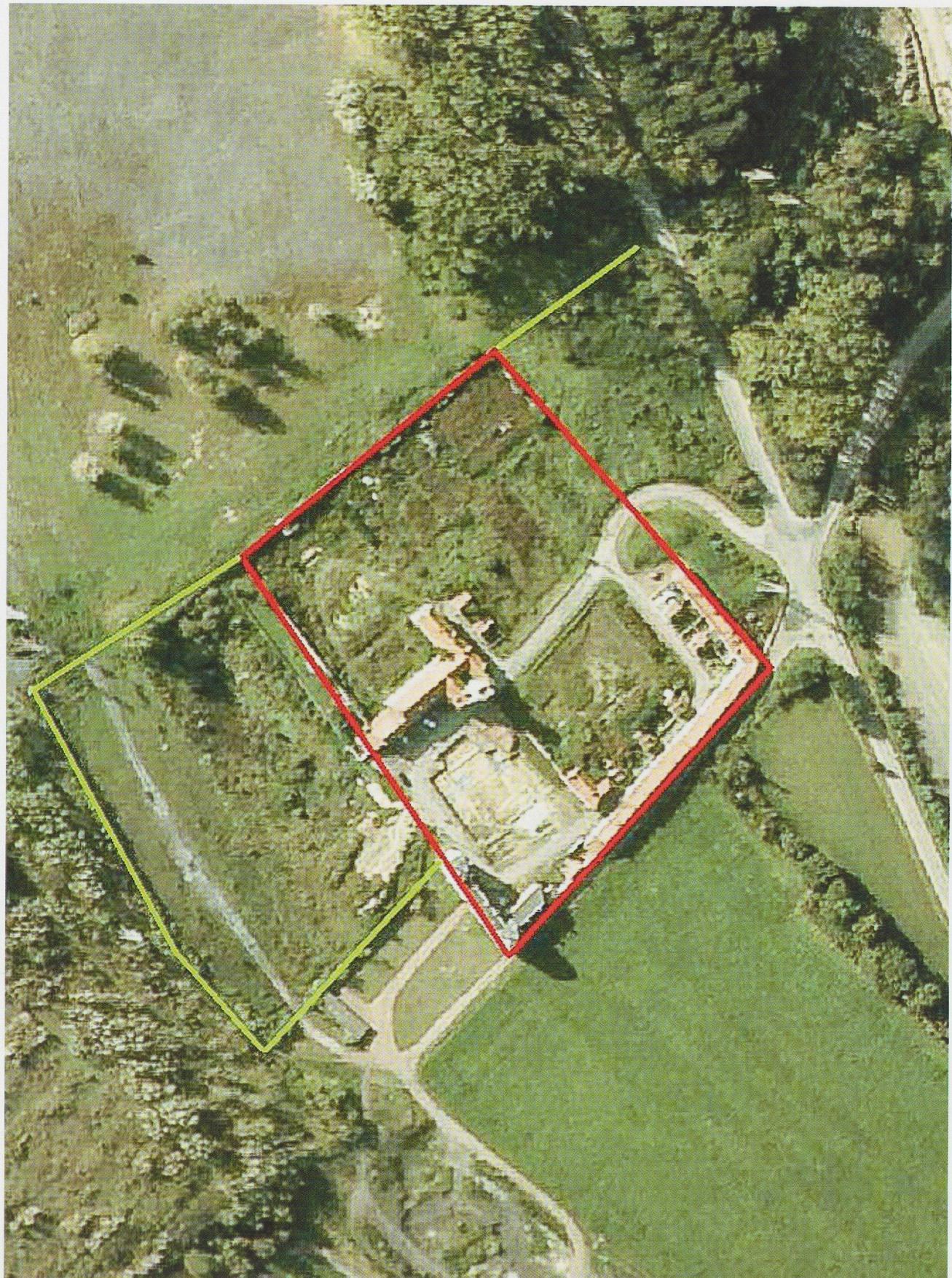
construction d'une autre chartreuse à Gosnay. Mais la mort ravit brutalement Thierry le 20 novembre 1328. Cependant, l'évêque n'emporte pas avec lui son projet. Son testament indique qu'il laisse le soin à la comtesse Mahaut de vendre certains de ses biens pour pouvoir réunir la somme nécessaire aux travaux de construction. La comtesse d'Artois exécutera le testament de Thierry, et, en 1329, les travaux de construction peuvent commencer. Malheureusement la comtesse Mahaut décède en novembre 1329: l'avenir de la chartreuse est une nouvelle fois compromis. Mais c'est compter sans la fille de Mahaut, Jeanne de France, qui après avoir vendu quelques biens de sa mère, relance la construction. La chartreuse du Mont Sainte-Marie se situe à l'autre extrémité du village dans un lieu reculé près du bois qui relie Gosnay à La Buissière. Contrairement aux moines, les moniales n'ont pas de voisins directs et ont un espace « désertique » aux alentours de leur chartreuse. Cette physionomie du terrain va permettre aux filles de saint Bruno d'agrandir leur espace au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Cette période de travaux est attestée par les *Éphémérides* sous le vicariat de dom du Chèvre (1616-1622):

«Il fit construire un mur de briques autour de la clôture, y renfermant la moitié de la colline voisine, un petit bois, des sources déversant leurs eaux fraîches dans les obédiences de la maison et y plantant de nombreux arbres fruitiers. Le but [...] était de changer l'étroite enceinte dont jusque-là les pieuses religieuses avaient dû se contenter<sup>6</sup>. »

Cet agrandissement change la physionomie de l'espace durablement. Au sud de la chartreuse, le mur d'enceinte médiéval est prolongé: ce nouvel espace accueille le jardin, le potager et le vivier de la communauté. Au nord, le nouveau mur d'enceinte englobe une partie de la forêt voisine, permettant ainsi l'approvisionnement de la chartreuse en eau. Il n'y aura pas d'autre changement notable concernant la chartreuse du Mont Sainte-Marie.



Évolution spatiale de la chartreuse du Val Saint-Esprit. En rouge l'espace initial du monastère. En vert l'acquisition par les chartreux de l'ancien château fort de Gosnay au XVI<sup>e</sup> siècle. En bleu l'achat de l'ancien hôpital Saint-Jean en 1699.



Évolution spatiale de la chartreuse du Mont Sainte-Marie. En rouge le monastère initial. En vert l'agrandissement de la clôture par dom du Chèvre au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant on ne peut déterminer avec précision les limites nord de la nouvelle clôture.

### Le patrimoine foncier

La constitution d'un patrimoine reste une nécessité prioritaire pour les monastères. Les biens fonciers garantissent des revenus en nature ou en monnaie sonnante et trébuchante quand les terres sont exploitées en faire-valoir direct. La chartreuse du Mont Sainte-Marie s'est constitué un patrimoine impressionnant dans le comté d'Artois. L'étude des deux cartulaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles permet d'établir la liste des terres acquises. Cependant les documents présentent de grandes approximations, ce qui ne permet pas toujours d'avoir des renseignements fiables.

L'acquisition de terres se fait de deux manières: soit par don, soit par achat. Ces deux moyens sont utilisés par les moniales chartreuses, ou plutôt par le procureur en charge de gérer les biens extérieurs du monastère.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, on ne dénombre pas moins de 36 donations de terres. Les moniales réalisent 17 achats de terres pour un total de 515 £ (103 mencaudés de terres et 2 maisons).

Au XV<sup>e</sup> siècle, on totalise 10 dons pour 37 achats (230 £ de terres, 211 £ de rentes et 9 maisons). La présence d'un si grand nombre de maisons s'explique par le risque des guerres. Les religieuses se constituent un important refuge dans la ville voisine de Béthune. Dès la fondation de la chartreuse du Mont Sainte-Marie, les donateurs se montrent généreux. La comtesse palatine d'Artois et de Bourgogne ne tarde pas à faire appliquer le testament de Thierry décédé un an plus tôt. Ainsi dès 1329, les moniales bénéficient de dons de terres que l'évêque d'Arras a achetées au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Parmi ces dons il y a des terres à Allouagne, Beuvry, Souchez, etc. La comtesse Mahaut augmentera ses donations par quelques terres notamment à La Breuvière et à Auchy. La comtesse donne également certains priviléges, comme la basse et moyenne justice. Après la mort de la comtesse, les donations continuent d'affluer de la haute noblesse: comtesse de Namur, comtesse de Flandre.

L'évaluation des possessions reste cependant très difficile à chiffrer. Les sources permettent uniquement d'avoir des données ponctuelles. De plus, les unités de mesures employées sont parfois difficiles à évaluer. Après l'analyse de la charte de fondation, des deux cartulaires, ainsi que du dénombrement révolutionnaire, il a été possible d'estimer les possessions des religieuses du Mont Sainte-Marie:

Fondation 1329	119,5 hectares
Milieu XIV <sup>e</sup> siècle	156,5 hectares
Fin XV <sup>e</sup> siècle	105 hectares
Révolution	100 hectares

*Possessions de la chartreuse du Mont Sainte-Marie au fil des siècles.*

Les possessions de la chartreuse du Mont Sainte-Marie ne représentent pas un capital foncier important. À titre de comparaison, la chartreuse de Valenciennes possède 221 hectares en 1429, 227 hectares en 1449 et 307 hectares en 1470, en ayant un effectif plus restreint que la chartreuse du Mont Sainte-Marie, à savoir douze moines. La baisse du nombre de terres s'explique par la chute des effectifs, et de ce fait du nombre de rentes versées en nature par les familles. Les possessions des moniales évoluent de siècle en siècle. En étudiant les cartulaires, on note cependant un regroupement des terres autour du village de Gosnay. Ce processus s'explique sans doute par un souci de mieux gérer les biens. Le procureur du Mont Sainte-Marie peut se déplacer plus facilement et surveiller le bon entretien des terres. Si les familles versent au couvent une rente pour l'entretien de leur fille, les *Statuts* et l'Ordre sont toujours demeurés vigilants pour qu'aucune de ces rentes ne soit contractualisée avec la maison ou liée à l'admission de la postulante, ce que confirme le préambule du cuelloir de 1544:

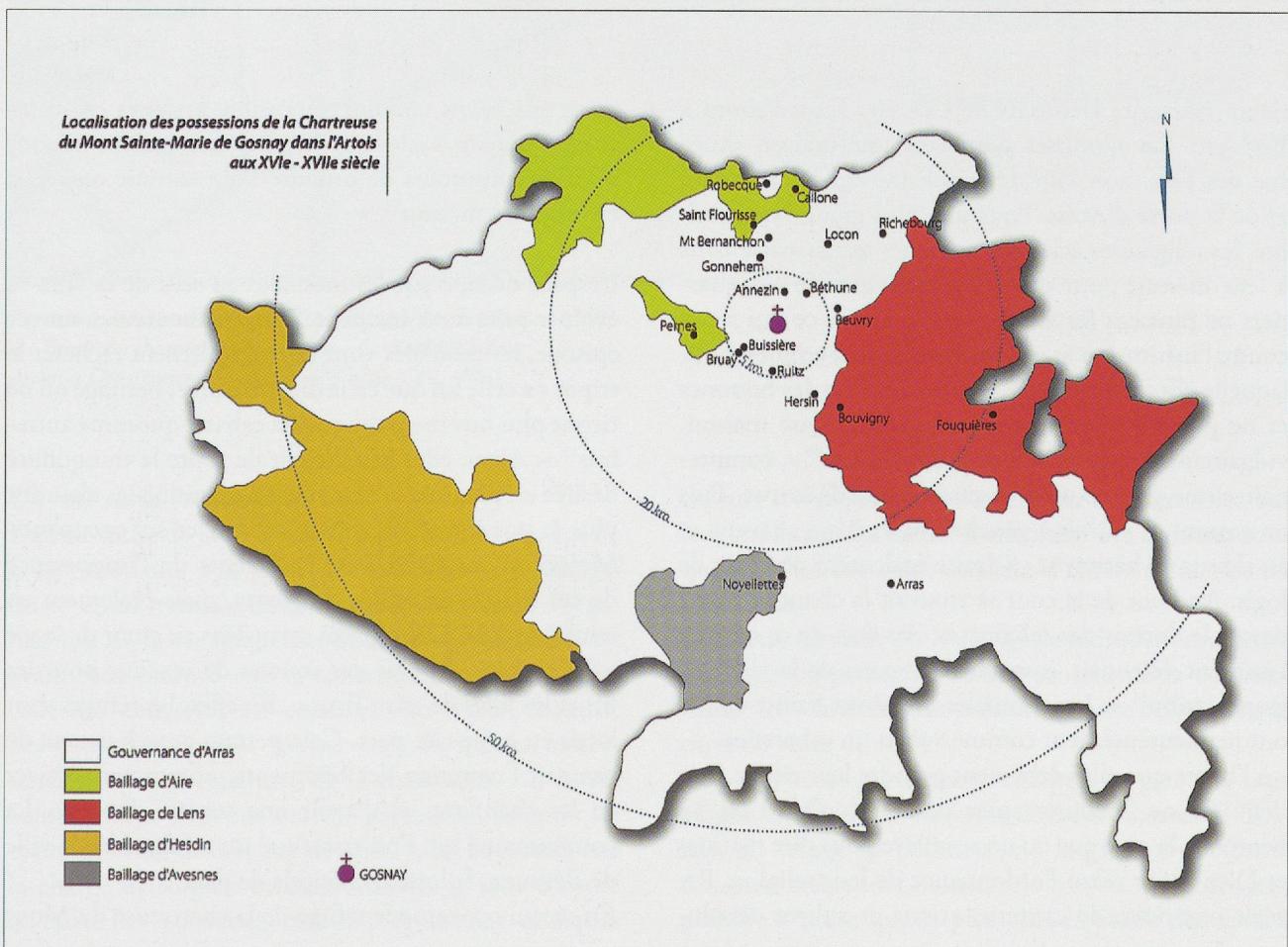
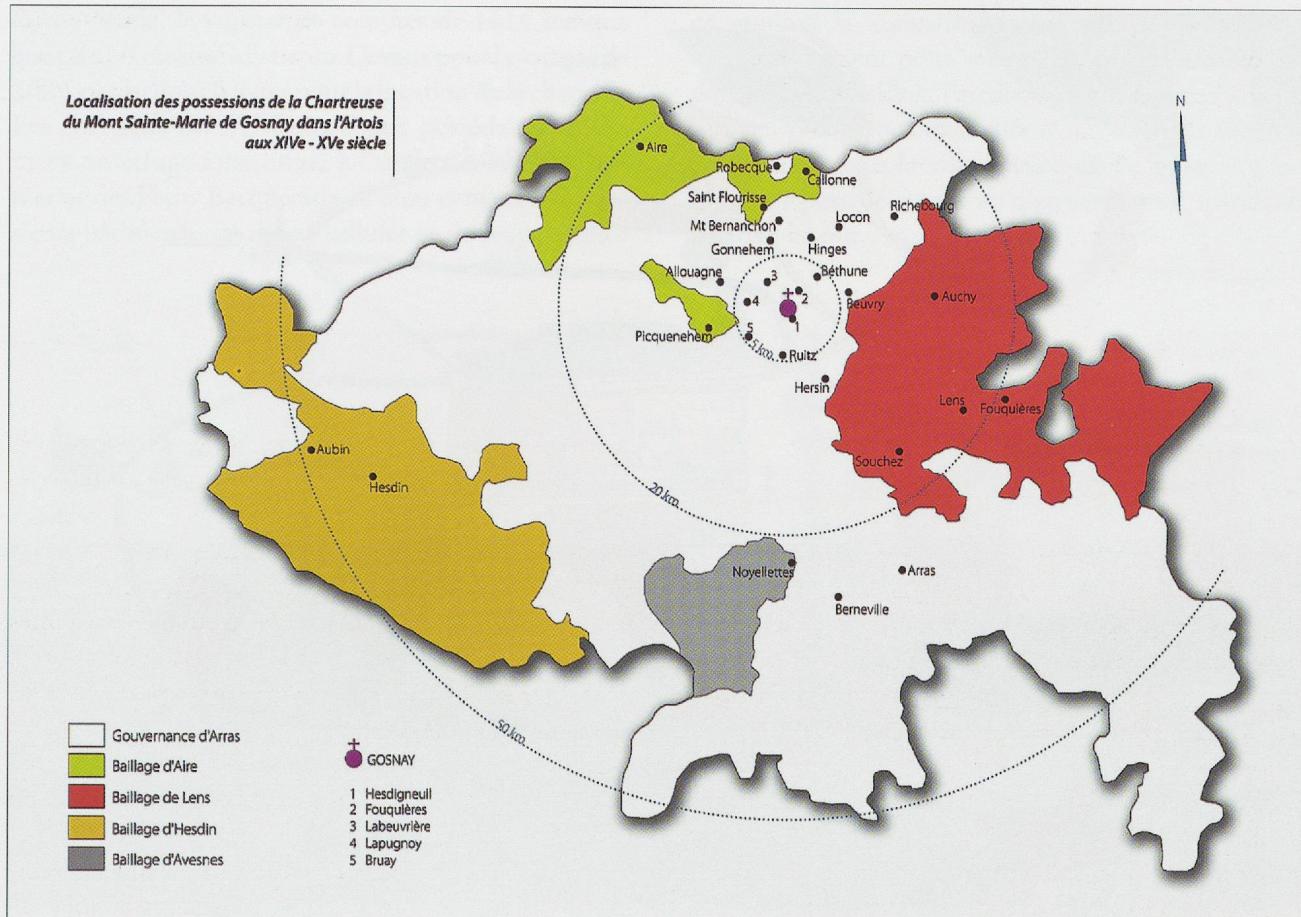
« S'ensuit la déclaration des dons, des deniers ou rente viagère que les parents et amis des religieuses et filles de céans donnent à la vie d'icelles pour supporter la petite fondation, desquels dons ou assignations susdites se font lettres en plusieurs sortes : aucuns donnent la jouissance de quelques terres, pretz ou héritage à vie de la religieuse; aucuns assignent certaines rentes sur tous les seigneuries et héritages ; aucuns promettent seulement soulz leur signature fournir par manière de don la dite rente ; aucuns promettent soulz leur signature créer rente et n'en font rien<sup>7</sup>. »

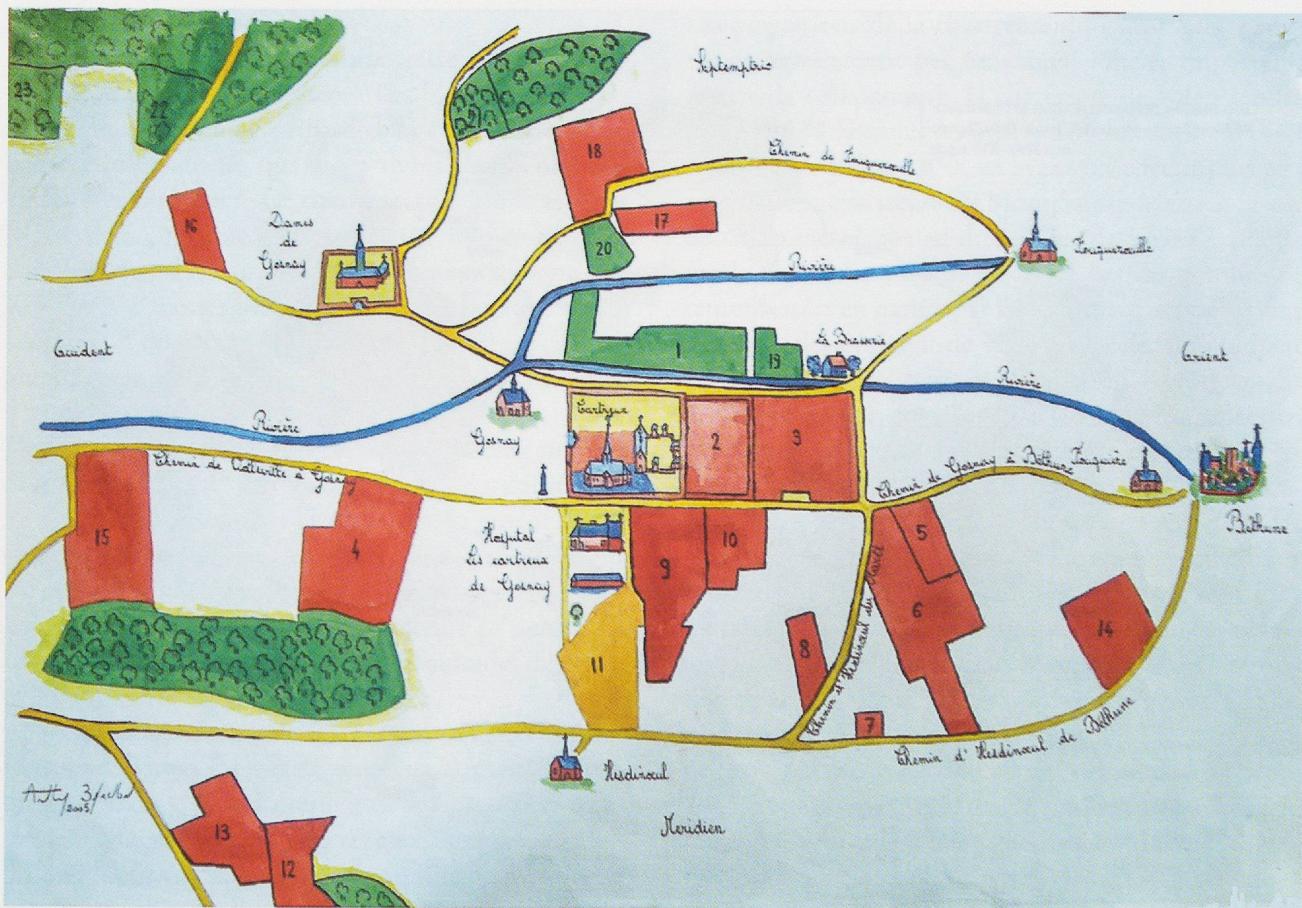
Les moniales n'ont donc pas de grandes propriétés foncières. Cependant, celles-ci permettent aux religieuses de tirer des revenus grâce à leur exploitation en faire-valoir direct.

En ce qui concerne la chartreuse du Val Saint-Esprit, les recherches menées jusqu'aujourd'hui ne permettent pas de tirer des conclusions sur l'évolution des possessions des moines<sup>8</sup>.

Cependant, les quelques documents d'archives conservés permettent de faire des suppositions. Tout d'abord, tout comme pour les moniales, les chartreux du Val Saint-Esprit semblent vendre leurs terres éloignées de Gosnay pour rassembler leur bien foncier autour de leur chartreuse. D'ailleurs un terrier de 1630 montre toute l'emprise des moines sur les terres du village. Il est tout à fait raisonnable de penser qu'une bonne partie des terres qui n'appartiennent pas aux chartreux sont la propriété des moniales. On constate alors l'implication de ces deux maisons religieuses dans le terroir gosnaysien.

Les chartreux ont également des « refuges » dans plu-





Le terrier des chartreux du Val Saint-Esprit, représentant leurs possessions sur le territoire de Gosnay. D'après un calque de 1630 conservé aux Archives Départementales du Pas-de-Calais.  
Reproduction : Anthony Byledbal (aquarelle).

sieurs villes aux alentours de Gosnay. Tout d'abord à Béthune. Les moniales possèdent une maison située rue des Fers, non loin de l'ancienne église Saint-Éloi et de la porte d'Arras. Pour une plus grande tranquillité, les religieuses achètent quelques terrains attenants à leur maison pour que « les habitants de ces quartiers ne puissent les voir en leur maison, ce qui serait contre l'institution et ordonnance de leur religion pour laquelle elles doivent être cachées à la vue des hommes et ne pouvoir elles-mêmes les voir<sup>9</sup> ». Cette maison, vulgairement appelée « la cour des Dames<sup>10</sup> », comprenait « une grande maison sur le front de la rue. Puis en entrant, il y avait à gauche une étable à chevaux et au-dessus un bâtiment ; à droite également un corps de logis. Au bout de la cour se trouvait la chapelle et au-dessus le dortoir des religieuses. Au-delà de ce dernier bâtiment s'étendait, jusqu'aux remparts de la ville, un grand jardin<sup>11</sup> ». Les moniales du Mont Sainte-Marie ont malheureusement comme voisin un cabaret et : « à l'heure que elles debvoient prendre leur repos, c'est depuis 6 ou 7 heures aprez dîner jusqu'à 10 ou 11 heures en la nuit que ou on se relievoit pour dire matines et Dieu servir selon l'ordonnance de leur religion, il y avait une noise de canterie, crierie et aultrez dissolu-

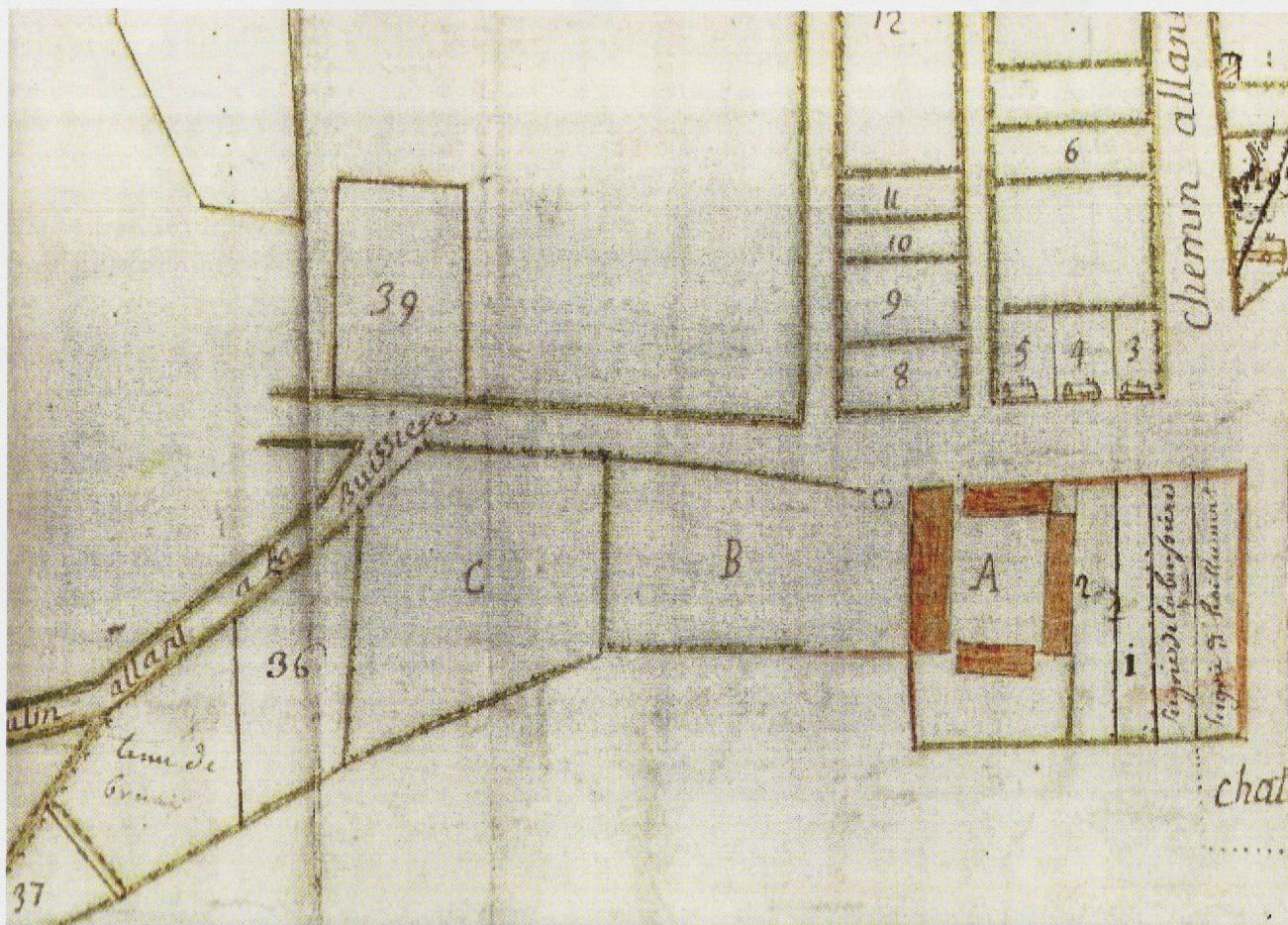
tions que estoit comme impossible a toutes creatures et mesmement a elles qui de telles dissolutions ne sont point accoutumées de prendre boin somme ou repos en leur dite maison<sup>12</sup>. »

L'espace occupé par les moniales au sein de la ville va évoluer suite à cet incident. Bien malheureuses sur cet épisode, les moniales vont tout simplement racheter le tripot « a celle fin que en la dite maison et heritage on ne tiegne plus taverne publique ou cabaret quomme autrefois<sup>13</sup> ». Ainsi, elles bénéficient de toute la tranquillité désirée et, plus important encore, les moniales n'auront plus la possibilité de voir le cabaret et ses occupants. Moines et moniales sont conscients de l'importance de ces refuges en temps de guerre, mais également en temps de paix. Ces espaces cartusiens au cœur de la vie urbaine vont devenir des sources de revenus pour les fils et les filles de saint Bruno. En effet, les refuges sont loués en temps de paix. Cela permet aux chartreux de garantir l'entretien des bâtiments, notamment l'hiver en les chauffant, et d'avoir une rentrée d'argent. La communauté qui s'est constitué un refuge dans la ville de Béthune, le loue en période de paix.

En ce qui concerne le refuge de la chartreuse du Mont

Sainte-Marie, le registre de comptes de 1614 indique que celui-ci est loué à Estienne Devaux pour la somme de 302 £ par an dont 6 livres pour la location de la chapelle. Les chartreux du Val Saint-Esprit possédaient également un refuge à Béthune, à l'angle des rue du Carnier et des Petits Becqueraux. Il était composé de plusieurs bâtiments, de douze cellules et de leurs jardins;

en somme la reconstitution d'une chartreuse. Les chartreux avaient pour voisins les moines de l'abbaye du Mont Saint-Éloi. Pareillement les moines avaient d'autres possessions dans différentes villes de l'Artois, notamment dans la ville voisine de La Bussière. Les moines y possèdent tout un quartier: ferme, manoir et enclos à labour.



*Possessions des chartreux du Val Saint-Esprit à La Bussière en 1748.*

*A : Ferme des chartreux - B : Manoir - C : Enclos à labour*

Archives Départementales du Pas-de-Calais, CPL 106/1.

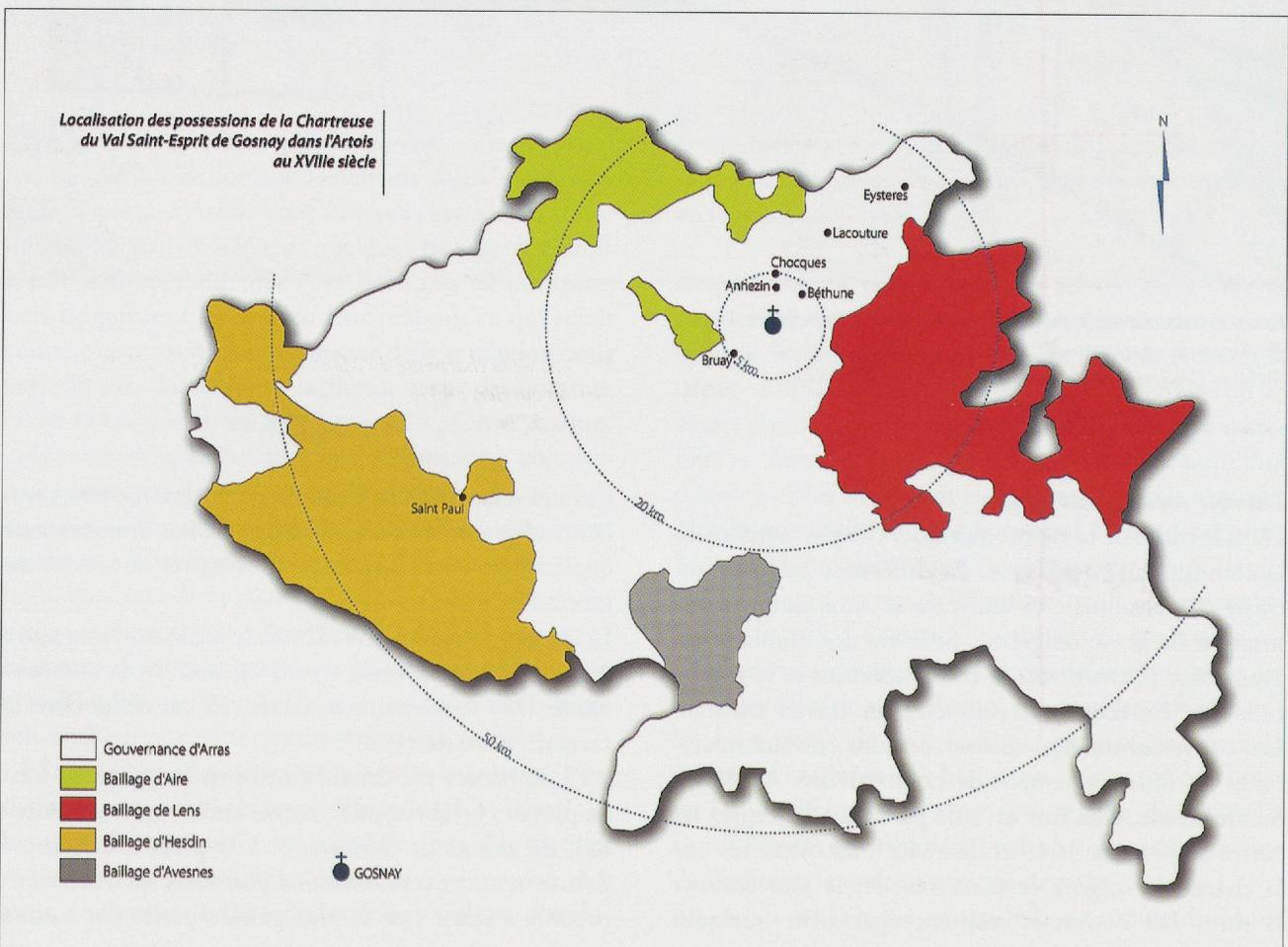
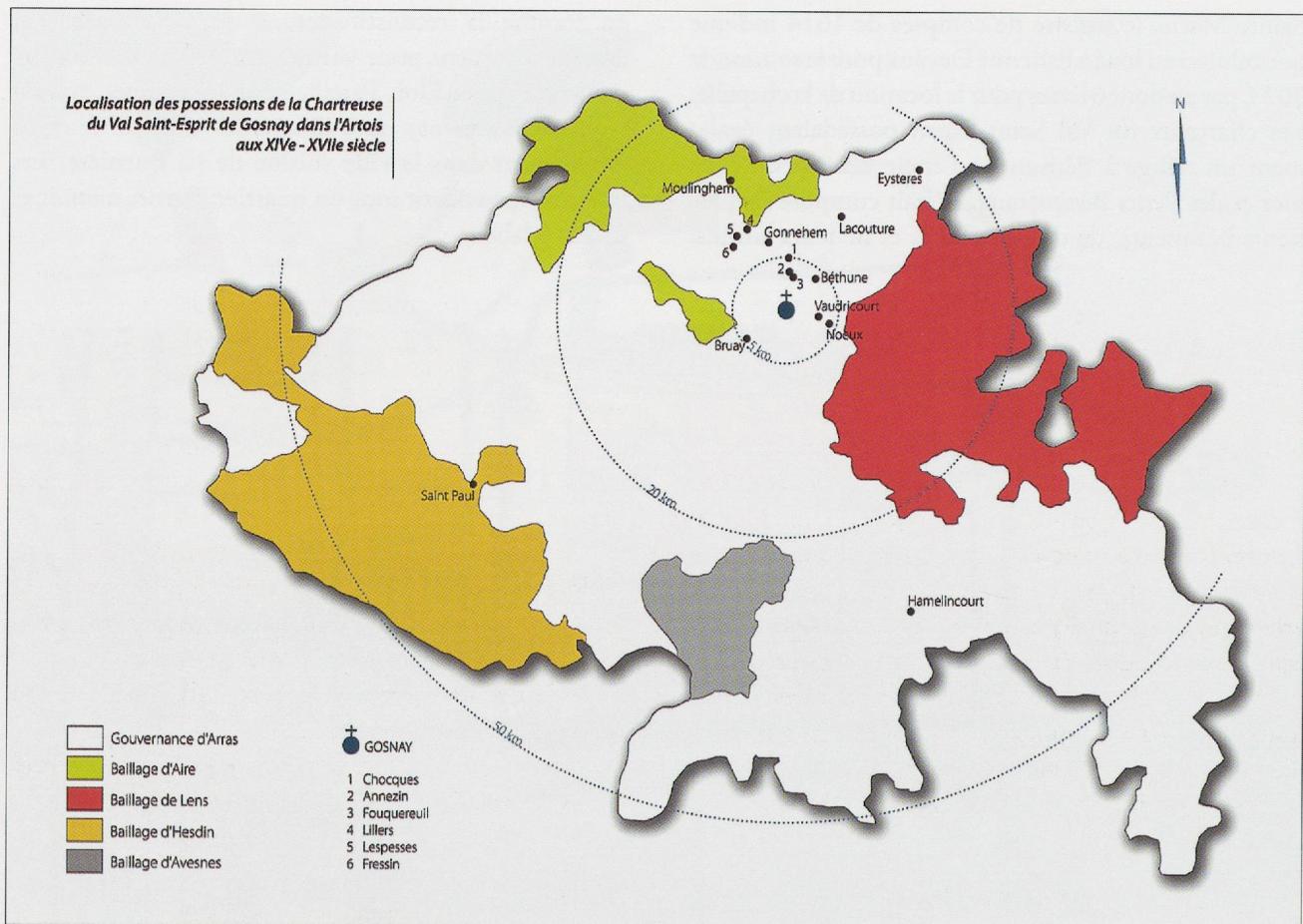
### *Un rôle socio-économique*

Dans le cadre de la vie monastique, chaque membre de la communauté a sa place. La différence majeure qui existe entre moniale et converse se situe dans l'organisation de la vie religieuse. Si la vie des moniales est avant tout tournée vers la contemplation et la prière, celle des converses est consacrée au travail manuel. Les converses doivent réaliser certains travaux nécessaires au fonctionnement de la chartreuse. Au Mont Sainte-Marie, elles ont un rôle particulier. D'après les cartes de visite de 1619 et de 1646<sup>14</sup>, les converses ont la charge de soigner certains malades le jour comme la nuit. Les converses réalisent également quelques

travaux d'entretien et doivent obéir aux moniales qui leur indiquent les tâches à effectuer. Les données sont quant à elles une sorte de main-d'œuvre au service du monastère.

Les cartes de visite du XVII<sup>e</sup> siècle indiquent une autre catégorie de personnes vivant au sein de la communauté: les « mercenaires ». Leurs rôle est défini dans la carte de visite de 1641<sup>15</sup>:

« 15 serviteurs mercenaires compris les garçons, tous employés à la labeur ou ferme de ladite maison de Gosnay, du refuge de Béthune et à la garde d'une cense delaissee: aultre les hommes à journées qu'il convient prendre a cause que la plus grande partie des susdits



mercenaires sont députés à la garde des chevaux aux champs. »

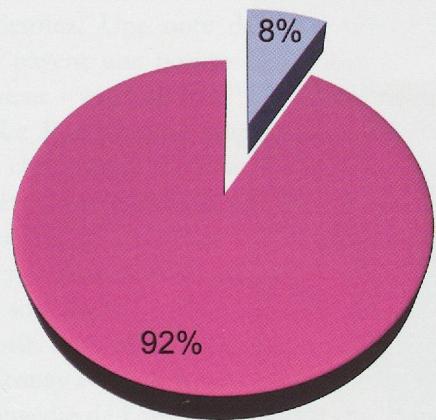
Et la carte de 1646<sup>16</sup> d'ajouter « pour le labeur et le service de la maison ». Le compte de 1614 indique clairement que ces ouvriers doivent s'occuper des possessions foncières de la chartreuse, ce qui implique notamment le fauchage, l'entretien des parcelles de bois, etc. Ils doivent également veiller sur le cheptel des moniales et prendre soin des animaux, notamment des moutons, source non négligeable de laine pour la confection d'habits.

Ces mercenaires sont recrutés parmi la population locale pour entretenir les biens extérieurs du couvent. La carte de 1641 sous-entend l'emploi de journaliers<sup>17</sup>. Contrairement aux donnés, ces ouvriers sont rétribués pour leur travail. Le cueilloir de 1614 indique que les ouvriers travaillent quelques jours pour le couvent, qui en échange leur fournit une chambre et de la nourriture<sup>18</sup>. Le XVIII<sup>e</sup> siècle marque le déclin des donnés, déclin qui peut avoir une double explication: soit une crise des vocations au début du « Siècle des Lumières », soit une réorientation économique du monastère. En 1742

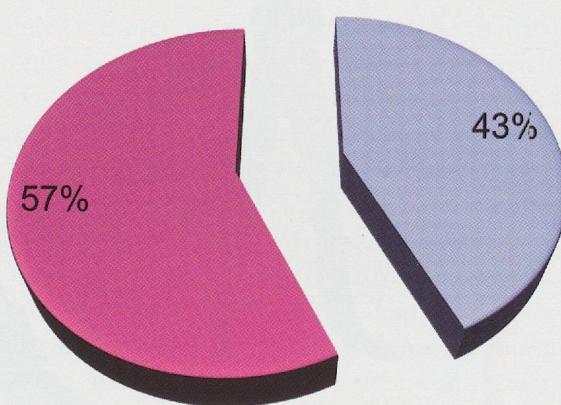
meurt le dernier donné mentionné par le nécrologue, soit une vingtaine d'années après la faillite du système de Law. À partir des années 1730, la communauté a recours à des personnes vivant à l'extérieur du couvent pour remplir les tâches qui incombaitaient aux donnés. Ainsi apparaissent des domestiques, des portiers, des charretiers, des valets, des bergers et d'autres corps de métier liés aux travaux temporels du couvent<sup>19</sup>. Toutes ces personnes ne vivent qu'une partie de l'année au sein du couvent.

L'entretien de ces saisonniers coûte beaucoup moins cher au couvent: un donné vit constamment au sein de la communauté, et comme son contrat l'indique, celle-ci doit lui fournir le manger et un endroit pour dormir. Cela implique non seulement des dépenses en nourriture, mais également d'entretien des bâtiments les logeant. Le recours à des personnes extérieures au couvent était sans doute un moyen pour la communauté de faire quelques économies.

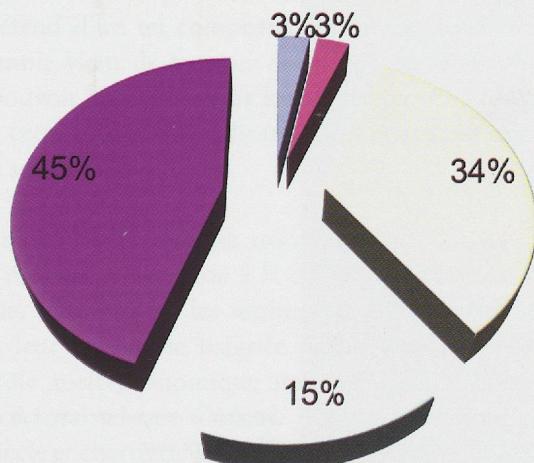
La comparaison des comptes de 1614 et de 1792 montre bien cette réorientation économique<sup>20</sup>: Le compte de 1792 indique que c'est le monastère qui fournit les outils de travail<sup>21</sup>, ainsi que la nourriture.



Dépenses de la chartreuse du Mont Sainte-Marie en 1614.  
Part des ouvriers : 8%  
Autres : 92%



Dépenses de la chartreuse du Mont Sainte-Marie en 1792.  
Part des ouvriers : 43%  
Autres : 57%



Répartition des frais pour les ouvriers en 1792.  
Salaire des journaliers et journalières : 45%  
Salaire des domestiques : 34%  
Salaires des faucheurs et moissonneurs : 15%  
Achat de matériel pour les ouvriers : 3%  
Achat de viande : 3%

D'ailleurs la chartreuse fait des achats de viande « pour les sœurs et domestiques des religieuses<sup>22</sup> ». Les salaires constituent la majeure partie des frais engagés pour les ouvriers<sup>23</sup>.

Les mercenaires sont à distinguer des domestiques vivant au sein de la chartreuse. Ces derniers font partie intégrante de la communauté: ils y vivent en permanence et travaillent pour les religieuses. Les femmes sont chargées de s'occuper des laïcs de passage, notamment en s'assurant de la bonne tenue des chambres et en cuisinant. Les hommes ont quant à eux des travaux plus agricoles, comme la conduite des charrettes et l'entretien des bâtiments ruraux. Les deux seuls comptes que nous possédons partiellement, ceux de 1614 et 1791, autorisent à croire que la chartreuse du Mont Sainte-Marie est un véritable centre commercial. Les moniales ont des fournisseurs pour la nourriture avec qui elles

passent des contrats: poissonniers, épiciers, etc. Des artisans spécialisés sont aussi fréquemment sollicités. On trouve des cordonniers, des ferronniers, des maîtres tailleurs, etc. Non seulement les moniales font appel à ces corps de métiers, mais elles achètent également les matières premières: tissu, coton, cuir. Le compte de 1614 laisse entendre que les religieuses du Mont Sainte-Marie ont une sorte de petit atelier de cordonnerie, où elles entreposent du cuir ainsi que les outils pour le travailler. Cette hypothèse est corroborée par les découvertes archéologiques. En effet la fouille d'une des caves du cloître des moniales a révélé plusieurs pièces de cuir, notamment une chaussure, ainsi qu'un compas destiné à la découpe de ce matériau.

Les religieuses font également appel ponctuellement à des artisans spécialisés. En 1736, elles ont recours à un



*Sandale et compas servant à la découpe du cuir.*  
Photo: chantier de fouille 2008.

chaudronnier pour refaire la chaudière de la brasserie, ainsi qu'à un fondeur de cloche. À cet éventail s'ajoute toute une liste de gens de loi, avocat, procureur, bailli, sergent, en charge de surveiller les possessions du monastère. Les moniales leur paient d'ailleurs une rente à l'année. En 1614, les dépenses des moniales s'élèvent à 5407 £. Même si la transcription de l'abbé Ingold ne permet pas de reconstituer avec précision une liste des bénéficiaires, il convient de dire que cette somme est largement « distribuée » à la population locale. D'ailleurs l'examen des actes de naissance, baptême et décès des paroisses environnantes de la chartreuse a permis de recomposer une liste, non exhaustive, des personnes ayant travaillé au Mont Sainte-Marie et au Val Saint-Esprit.<sup>24</sup> À quelques rares exceptions près, le recrutement des domestiques s'effectue dans la population locale. Parfois des familles entières sont au service de l'une et l'autre chartreuse. Ces « merchenaires » occupent les fonctions de domestique, jardinier, charretier, cuisinier, berger, et même de « domestique pour le prieur » du Val Saint-Esprit. Les religieuses du Mont Sainte-Marie ont avec ces séculiers des relations qui dépassent le contact employeur-employé. Les moniales jouent également un rôle « social ». Hébergeant la plupart de ces ouvriers, elles subviennent également à leurs besoins. Une note de 1768 précise que les moniales payent une potion d'« apothicaire » pour le « pourvoiteur » et sa femme<sup>25</sup>. Pareillement, en 1745 Charles Le Roi, charron originaire de La Buissière, décède « chez dames ». Il est d'ailleurs inhumé dans le cimetière de la communauté « eu égard à sa grande pauvreté »<sup>26</sup>.

Mais ces relations ne sont pas toujours sans histoires. Ainsi, le soir du 9 octobre 1618, un moine du Val Saint-Esprit, dom Ferry Pesqueur, poignarde le taurier de Gosnay avec qui il avait un vieux contentieux<sup>27</sup>. Il sera congédié de l'ordre. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est le prieur du Val Saint-Esprit qui est impliqué dans une intrigue. Dom Richebourg profiterait de l'emploi de femmes du village durant les moissons pour s'adonner à des choses peu recommandables. Le religieux se défend d'un tel comportement et explique que la calomnie vient de femmes du village mécontentes de ne pouvoir travailler pour les chartreux. On constate avec cette intrigue l'implication des chartreux dans le tissu social local.

Les moniales chartreuses ne vivent pas reclues dans leur monastère accroché à la colline du Mont Sainte-Marie, tout comme les moines ne sont pas enfermés dans leur chartreuse baignée par la Lawe. Ils jouent un rôle socio-économique non négligeable dans un espace rural tel que Gosnay. L'interaction entre gens du siècle et chartreux a bien lieu. Les 77 toiles de la Ga-

lerie des Cartes de la Grande Chartreuse témoignent de l'échange entre religieux et séculiers<sup>28</sup>. Au-delà de leur intérêt artistique, et même pratique, les cartes renseignent sur la vie du monastère dans le siècle, notamment grâce aux personnages non religieux représentés sur les tableaux. Ces laïcs sont reconnaissables à leurs habits. Ils sont représentés dans les parties cénotibiques et à l'extérieur du couvent. Bien plus que de simples silhouettes, ils symbolisent l'interaction entre le monde et la chartreuse. Sur certaines toiles on voit l'approvisionnement des monastères à l'aide de charrettes, ou encore de simples discussions entre laïcs et religieux dans la cour d'honneur. Le monde des moines ne semble pas être aussi hermétique que l'on pourrait le croire. Bien loin des clichés qui voudraient voir un monde monastique replié sur lui-même, ces tableaux nous montrent des chartreux vivant dans leur siècle. Sur la carte représentant la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, on aperçoit la distribution d'aumônes devant la porte du monastère. Des scènes similaires devaient se produire à la chartreuse du Mont Sainte-Marie: les comptes de 1614 et 1792 témoignent de la distribution d'aumône en argent, en plus du blé distribué: « En ausmone par desus le bled qui se donne aux pauvres gens necessiteuz et honteux 15 £<sup>29</sup>. »

Malgré l'inexistence de telles cartes pour les chartreuses de Gosnay, on s'imagine avec aisance les mêmes situations. L'interface des « deux mondes » a pour théâtre la cour d'honneur, vaste lieu d'échanges au carrefour de la vie séculière et de la vie cénotibique. Aux abords de la chartreuse du Mont Sainte-Marie, les marchands viennent apporter leurs provisions: longeant la cour d'honneur, ils pénètrent dans le quartier des obédiences pour y laisser leur vin, leur farine, leur bétail. Plus au sud, c'est la marée qui arrive: un donné va mener le marinier vers l'immense vivier situé contre le mur d'enceinte. Traversant la cour de part en part, le procureur rattrape un marchand qui a oublié sa monnaie. Le vicaire renseigne un passant sur l'heure et les endroits des confessions. Plusieurs donnés s'affairent autour de la porterie pour apporter le repas aux quelques séculiers logé dans la porterie. De l'autre côté du monastère, des bruits de sabots résonnent sous la porte cochère: c'est le temps des moissons et les ouvriers rentrent les charrettes pleines de blé et de paille.

Moines et moniales de Gosnay jouent un rôle socio-économique non négligeable dans les villages des alentours. Incontestablement les « gens du siècle » font partie intégrante de la communauté et de l'« espace cartusien ». Le recours à de la main-d'œuvre séculière favorise l'échange économique: il donne l'exemple même de l'interaction entre population laïque et membres d'une communauté religieuse.

L'espace est à considérer au-delà des *terminii monaste-*

rii. Certes l'espace conventuel est le noyau de l'espace cartusien, mais à celui-ci s'ajoutent des composantes indispensables. Les terres et possessions sont à considérer comme faisant partie intégrante de l'espace cartusien. Le terroir gosnaysien est d'ailleurs profondément marqué par l'impact des deux chartreuses situées sur son territoire. Plus de deux siècles après l'expulsion des deux communautés, certaines traces du passé cartusien du village sont encore visibles aujourd'hui. La toponymie rappelle aux habitants l'occupation de l'« espace » par les filles et les fils de saint Bruno: côte des Chartreux, chemin des Dames<sup>30</sup>, Château des Dames, Bois des Dames.

L'histoire *ante révolutionnaire* du site permet de comprendre la nouvelle gestion de l'espace laissé vacant par les chartreux.

Le devenir de ces « espaces » est lié à leur emprise spatiale et à leur situation géographique. La chartreuse du

Val Saint-Esprit, située à quelques mètres de la route qui relie les deux plus importantes zones urbaines du Béthunois, va devenir un complexe hôtelier de luxe. L'ensemble de la chartreuse du Val Saint-Esprit, c'est-à-dire le monastère initial et l'ancien hôpital, reste une même entité spatiale. En retrait du village, dans un endroit isolé, presque « désertique », la chartreuse du Mont Sainte-Marie servira de logements sociaux pour les mineurs fortes têtes de la compagnie des mines de Bruay. Le but était avant tout d'éviter le contact entre la population du village et « ceux du château » considérés comme des cas sociaux lourds.

Le site fait l'objet de fouilles archéologiques menées par l'université d'Artois depuis 1997. En 2002, la communauté d'agglomération *Artois.comm* rachète le site: un projet de réhabilitation est en cours de développement, preuve incontestable de la mutation permanente de l'espace.

## Notes

1 Pierre de Chappes fut évêque d'Arras de 1320 à 1326.

2 Les moines du Val Saint-Esprit avaient racheté l'ensemble 2000 livres de Flandres.

3 Il s'agit de l'église Saint-Léger, encore présente aujourd'hui au cœur du village de Gosnay.

4 Les exploitations agricoles de Thierry avaient des rendements élevés. À Gosnay, le froment avait un rapport de 11 pour un en 1333 et de 15 pour un en 1335. La moyenne du royaume étant à cette époque de 8 pour un. Georges DUBY, *Qu'est-ce que la société féodale ?*, Paris, 2002, p. 760.

5 Les modifications *intra-muros* de la chartreuse (démolition, reconstruction, agrandissements des bâtiments etc.) ne sont pas développées ici car le propos serait trop long et complexe à expliquer. Pour plus de renseignements concernant l'évolution du bâti, consulter les différents rapports de fouilles disponibles à la Bibliothèque universitaire d'Arras.

6 Palémon BASTIN, *La Chartreuse du Mont Sainte-Marie*, Sélignac, 1989, p. 13.

7 AD du Pas-de-Calais, ms 488 fol. 302.

8 Les possessions des moines ne sont pas quantifiables: seuls les villages où les moines possèdent des terres sont cités.

9 AD Nord, Chartre des Comptes, B 1608, reg.

10 AD Pas-de-Calais, ms. 488, fol. 330, « Note sur le refuge des Dames à Béthune ».

11 Ibid.

12 Ibid., fol. 185-186, « Lettres faisant mention comment Jehan Fainel recongnut que l'acat par lui fait d'une maison seant en le rue des fers joignant à la maison des religieuses de Gosnay qu'il a Jehan de Frugges fu achetée de l'argent des dites religieuses ».

13 Ibid., fol. 186.

14 AD Nord, 62H8, pièce 130.

15 AD Nord 62H92, pièce 28.

16 AD Nord 62H8, pièce 130.

17 « les hommes a journées ».

18 AD du Pas-de-Calais, ms 488, fol. 319, « plusieurs ouvriers mercenaires la plus grande partie du temps noury et alimentez dans la maison et semblablement les hostes ».

19 Ces personnes sont appelées mercenaires, domestiques, servant(e)s, filles ou garçons de salle.

20 AD du Pas-de-Calais, ms 488, fol. 337-338: 1614: total des dépenses 5407 £ dont 423 £ pour les ouvriers. 1792: total des dépenses 7085 £ dont 3044 £ pour les ouvriers.

21 AD du Pas-de-Calais, ms 488, folio 338: 22 paires de gants de moissonneurs, 12 paires de sabots, balais etc.

22 AD du Pas-de-Calais, ms 488, folio 338. Le terme « sœur » renvoie ici aux données, qui n'ont pas l'abstinence de viande, et non pas aux moniales.

23 Salaires des domestiques 1029 £, salaires des faucheurs moissonneurs 450 £, salaires des journaliers et journalières 1364 £, achat de viande 104 £, achat de matériel 97 £.

24 Seuls les registres du XVIII<sup>e</sup> siècle nous sont parvenus. AD du Pas-de-Calais: Gosnay 5mir/1 et 5mir/2 ; Hesdigneul 5mir445/1 et 5mir/2 ; La Bussière 5mir482/1 et 5mir/2 ; Fouquières-les-Béthune 5mir350/1 et 5mir350/2 ; La Beuvrière 5mir479/1 et 5mir17.

25 AD du Pas-de-Calais, ms 488, fol. 297.

26 AD du Pas-de-Calais, 5mir482/1.

27 Robert MUCHEMBLE, *La violence au village*, Bruxelles, 1989.

28 Cf. la contribution d'Alain Girard, ci-après.

29 AD du Pas-de-Calais, ms 488, fol. 324.

30 Contrairement à ce que voulait l'ordre, les moniales chartreuses de Gosnay, se faisaient appeler « Dames » en référence à leur passé séculier souvent prestigieux. Les moniales étaient en effet recrutées dans la noblesse, l'aristocratie et la haute bourgeoisie locale.

*Chronologie sommaire des chartreuses de Gosnay**Chartreuse du Mont Sainte-Marie***1328**

Début des travaux de construction. Les premières moniales venue de la chartreuse de Salettes s'installent en 1329.

**1792**

Expulsion des religieuses. La dernière prieure du Mont Sainte-Marie est guillotinée le 27 juin 1794 à Arras à l'âge de 84 ans pour fanatisme religieux.

**6 février 1794**

Achat de l'ensemble du site de la chartreuse par Jean-Baptiste Taffin, homme de loi et membre du Conseil du District Révolutionnaire de Béthune, en charge de la liquidation des biens ecclésiastiques. Il appelle la chartreuse le « *château des petits ébats* ».

**25 octobre 1899**

Les descendants de Taffin vendent la chartreuse à la compagnie des mines de Bruay. Le site prend le nom de cité ouvrière n° 17.

**1976**

Projet de démolition du site. Le projet échoue et le bâtiment de la porterie est rénové. Il accueillera après travaux huit logements.

**1986**

L'ensemble de l'ancienne chartreuse est classé au Rôle complémentaire des Monuments Historiques.

**1997**

L'université d'Artois commence les fouilles archéologiques.

**2002**

Le site est racheté par la communauté d'agglomération *Artois.comm*, qui monte un projet de réhabilitation du site.

*Chartreuse du Val Saint-Esprit***1320**

Fondation de la chartreuse du Val Saint-Esprit par Thierry d'Hiereçon, prévôt d'Aire et conseiller de la comtesse Mahaut d'Artois.

**1791**

Vente du monastère. Il devient la propriété de Brady, arpenteur, et De Moyria, lieutenant-colonel au 45<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

**1834**

L'ensemble du monastère, bien qu'étant en partie détruit, est acheté par la famille Gamot. L'ancienne chartreuse devient alors une sucrerie, et prend le nom de *Château Gamot*, car la famille habite l'ex-hôtellerie des chartreux.

**1939**

Les Gamot vendent leur « château » à la Compagnie des mines de Bruay. La chartreuse devient la cité 17 ter et accueille les ingénieurs des mines.

**1966**

Les Houillères du Bassin Nord Pas de Calais cèdent le Val Saint-Esprit au Ministère de la justice, qui transforme l'ancien monastère en foyer d'action éducative.

**1984**

Le foyer du Ministère de la justice ayant été transféré à Béthune en 1982, la chartreuse est achetée par Monsieur Constant. Il crée le complexe du Val Saint-Esprit, comprenant trois restaurants, et une hôtellerie de très haut standing.

**1986**

L'ensemble des bâtiments est classé au Rôle complémentaire des Monuments Historiques.

